DEMANDE DE PROPOSITIONS

Grands Défis Canada au *Sandra Rotman Centre*MaRS Centre, Tour du sud, 101, rue College, bureau 406, Toronto (Ontario) Canada M5G 1L7
Tél: 416.673.6568 Téléc: 416.978.6826 Courriel: etoiles@grandsdefis.ca



Les étoiles en santé mondiale Ronde 6, Phase I

Mai 2013



Sommaire

Historiquement, certains des plus grands impacts en santé mondiale sont attribuables à des innovateurs qui ont tenté d'appliquer des **idées audacieuses**. La découverte des vaccins il y a plus de 200 ans et celle des antibiotiques au cours du dernier siècle sont des exemples classiques de la pensée non orthodoxe ayant abouti à des **idées audacieuses** qui ont eu un **grand impact** et permis de sauver des millions de vies.

Financé par le gouvernement du Canada, Grands Défis Canada a créé le programme Les Étoiles en santé mondiale pour appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact^{MC}** provenant des meilleurs talents tant de pays à revenu faible ou intermédiaire que du Canada, en vue d'utiliser l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale pour résoudre certains des défis les plus urgents en santé mondiale.

Depuis octobre 2012, Grands Défis Canada a accordé plus de 200 subventions dans le cadre de la Phase I, d'une valeur de 100 000 \$CAN chacune. Les innovateurs disposent d'une période de 12 à 18 mois pour faire la démonstration de principe de leur idée.

Dans le cadre de cette demande de propositions de la ronde 6, Grands Défis Canada vise à appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** en vue d'améliorer la santé mondiale. Les projets englobent tout l'éventail de la santé mondiale, y compris la découverte de médicaments, le développement de vaccins, les diagnostics, l'éducation sanitaire et médicale, la santé maternelle et infantile, les maladies non transmissibles (y compris le cancer et la santé mentale), les aspects de l'eau et de l'assainissement liés à la santé, et les aspects de l'agriculture et de la nutrition liés à la santé. Pour des exemples du type de projets que nous avons financés, veuillez consulter http://www.grandchallenges.ca/nos-beneficiaires/ ainsi que la lettre annuelle publiée récemment par le D^r Peter Singer, président-directeur général de Grands Défis Canada, à http://www.grandchallenges.ca/2013-lettre-annuelle/.

Les bénéficiaires de subventions de la Phase I qui ont complété au moins neuf mois de la période de la subvention reçue de Grands Défis Canada et réussi la démonstration de principe de leur projet et dont la solution est prête à amorcer la transition à l'échelle seront invités à soumettre une proposition pour la **Phase II – Transition à l'échelle**. Le programme de la **Phase II – Transition à l'échelle** exigera une contribution financière de contrepartie de 50 % dans le cadre d'un partenariat comme condition d'admissibilité au financement de Grands Défis Canada.



Table des matières

SOMMAIRE	II
1. INTRODUCTION	1
2. APPROCHE	4
2.1 But du programme	
2.2 Portée du programme	
2.3 Montant et durée des subventions	5
3. ACTIVITÉS ET PRODUITS LIVRABLES	5
4. RÈGLES ET LIGNES DIRECTRICES	7
4.1 Critères d'admissibilité	
4.2 Instructions relatives à la présentation d'une proposition	
4.3 Processus d'examen	
4.4 Échéancier pour le dépôt des propositions	
4.5 Critères d'évaluation	
4.6 Coûts admissibles	
4.7 Avis concernant la protection de la vie privée4.8 Garantie	
4.9 Propriété intellectuelle	
4.11 Nature de ce programme	
5. ASSURANCES RELATIVES À LA RECHERCHE	



1. Introduction

1.1 GRANDS DÉFIS CANADA

Grands Défis Canada s'est engagé à appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** en santé mondiale. Notre financement provient du gouvernement du Canada; nous finançons des innovateurs de pays à revenu faible ou intermédiaire et du Canada. Les idées audacieuses intègrent l'innovation scientifique et technologique, sociale et commerciale (ce que nous appelons *l'Innovation intégrée*). Nous nous efforçons de servir de catalyseur au déploiement à l'échelle, à la durabilité et à l'impact. Nous sommes centrés sur les résultats et sur les moyens de sauver et d'améliorer des vies.

« Le Canada appuie le développement de l'innovation, en découvrant de nouvelles approches pour maximiser l'impact et obtenir des capitaux du secteur privé pour relever les défis mondiaux du développement. Les investissements stratégiques du Canada au cours des dernières années montrent des résultats prometteurs ... les progrès réalisés par Grands Défis Canada en s'attaquant à des obstacles critiques pour résoudre certains des problèmes les plus urgents en santé mondiale. »

Budget 2012, Favoriser une croissance mondiale durable

Grâce au **Fonds d'innovation pour le développement** créé en 2008, le Canada a été le premier pays à adopter une approche axée sur les Grands Défis pour résoudre des problèmes de santé mondiale par l'entremise de son enveloppe d'aide officielle au développement. Grands Défis Canada est le principal instrument de mise en œuvre de ce fonds, travaillant aux côtés de ses partenaires du consortium, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Centre de recherches pour le développement international.

Grands Défis Canada est un nouvel acteur d'envergure dans le secteur de l'aide étrangère canadienne. Notre vision peut s'exprimer ainsi : Des idées audacieuses. Un grand impact. Un monde meilleur. Notre mission : Sauver et améliorer des vies dans les pays à revenu faible ou intermédiaire grâce à l'innovation intégrée. Notre priorité première est de résoudre des problèmes critiques en santé mondiale.

1.2 CONTEXTE

Le problème

En dépit de plus d'une décennie d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, des inégalités intolérables persistent sur le plan de la santé entre les régions à revenu élevé et les régions à faible revenu dans le monde. Ainsi, la prévalence de la malnutrition chez les enfants est plus de 10 fois supérieure dans les pays en développement que dans les pays développés; un nouveau-né a une probabilité 35 fois plus élevée de mourir au cours du premier mois suivant la naissance dans le monde en développement que dans les pays développés; une femme vivant dans une région à faible revenu risque 50 fois plus de mourir durant la grossesse ou à l'accouchement



qu'une femme habitant une région à revenu élevé; enfin, la tuberculose est encore plus de 100 fois plus répandue en Afrique sub-saharienne qu'en Amérique du Nord.

En outre, de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire sont aujourd'hui confrontés à un double fardeau de morbidité : les maladies non transmissibles et les affections telles que les troubles de santé mentale, l'hypertension, le cancer et les blessures (autrefois prédominantes seulement dans les pays développés) venant s'ajouter aux maladies infectieuses pour accentuer les disparités sur le plan de la santé.

Historiquement, certains des plus grands impacts en santé mondiale sont attribuables à des innovateurs qui ont tenté d'appliquer des idées audacieuses. La découverte des vaccins il y a plus de 200 ans et celle des antibiotiques au cours du siècle dernier sont des exemples classiques de la pensée non orthodoxe ayant abouti à des **idées** audacieuses qui ont eu un grand impact et permis de sauver des millions de vies.

L'Innovation intégrée^{MC}

Grands Défis Canada a conçu le programme Les Étoiles en santé mondiale en vue d'appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** provenant des plus brillants talents. Au cœur de notre philosophie de gestion on retrouve **L'innovation intégrée**, qui est l'application coordonnée de l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale pour élaborer des solutions à des problèmes complexes, et d'identifier et surmonter les obstacles au déploiement durable de ces solutions à l'échelle. (Voir le site http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree/). Les compétences et les connaissances exceptionnelles de ces innovateurs signifient que nous pouvons saisir des occasions de relever ces défis en santé mondiale.

Potentiel de déploiement à l'échelle et durabilité

Grands Défis Canada s'attend à ce que les idées novatrices qu'il finance seront éventuellement déployées à l'échelle grâce à des partenariats impliquant le secteur privé, le secteur public ou les deux. Les candidats doivent démontrer de façon convaincante comment et pourquoi ils pensent que leurs projets seront éventuellement déployés à l'échelle.

Mise à l'échelle par le secteur privé : Des exemples de mise à l'échelle par le secteur privé sont les projets commercialement viables ou offrant une valeur afin d'attirer un partenaire du secteur privé, soit parce que les coûts de production et les prix de vente montrent une rentabilité, soit parce qu'il y a une *valeur partagée*¹, soit les bénéficiaires réclament l'innovation et sont prêts à payer eux-mêmes pour l'avoir.

Mise à l'échelle par le secteur public : Ce sont des projets susceptibles de convaincre les ministères et départements des gouvernements des pays d'accueil, des donateurs multilatéraux ou d'autres acteurs du secteur public de les déployer à l'échelle. Ces projets montrent des preuves de bon ratio coût-efficacité.

¹ La *valeur partagée* est la création de valeur économique qui s'accompagne de la création d'une valeur pour la société.



Entrepreneuriat social

Les entrepreneurs sociaux sont des personnes offrant des solutions innovatrices aux problèmes sociaux les plus pressants de la société. Ces personnes sont ambitieuses et persistantes, abordant de grands enjeux sociaux et proposant de nouvelles idées pour susciter des changements à grande échelle².

Alors que les entrepreneurs du secteur privé mesurent généralement le rendement par les bénéfices, les entrepreneurs sociaux prennent également en compte le rendement positif pour la société. Grands Défis Canada est d'avis que l'entrepreneuriat social est un élément d'importance critique pour faciliter le déploiement à l'échelle, la durabilité et l'atteinte éventuelle de l'impact. Les entreprises sociales sont vivement encouragées à participer à la présente demande de propositions.

_

² https://www.ashoka.org/social_entrepreneur



2. Approche

2.1 BUT DU PROGRAMME

Le but de cette demande de propositions est d'appuyer des **idées audacieuses** pour solutionner des problèmes de santé mondiale provenant d'innovateurs de pays admissibles (selon la section 4.1 de la demande de propositions). Nous recherchons des **idées audacieuses, innovatrices et transformationnelles qui sortent des sentiers battus** et qui pourraient avoir un impact significatif sur un problème de santé mondiale.

2.2 PORTÉE DU PROGRAMME

Grands Défis Canada est à la recherche de **propositions portant sur des idées audacieuses** pouvant être facilement mises en œuvre dans des pays en développement pour améliorer la santé mondiale. Les innovations proposées doivent :

- 1. Avoir une probabilité élevée d'engendrer des gains importants et mesurables en santé dans un milieu peu doté en ressources;
- Maximiser la mise en œuvre, l'adoption, l'acceptabilité, la viabilité et l'impact en intégrant l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale. Nous appelons cela l'Innovation intégrée. (Voir le document traitant de l'Innovation intégrée sur le site http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree/.)

Voici certains des attributs souhaités :

- Des approches pouvant être employées efficacement pour améliorer la santé dans des collectivités où il y a peu ou pas d'infrastructure ou de personnel pour assurer la prestation des soins de santé.
- Des solutions appropriées aux contextes où les infrastructures sont limitées (par exemple, le manque d'électricité ou d'eau propre, etc.).
- Des approches qui réduisent au minimum l'entretien et la formation.
- Des solutions qui peuvent être assimilées facilement dans les pratiques culturelles et les mécanismes existants de prestation des soins de santé (y compris dans les collectivités où il n'y a pas de clinique de santé ou seulement une clinique rudimentaire).
- Une très grande abordabilité.
- Des approches qui reflètent une compréhension du marché des utilisateurs visés et qui répondent à leurs besoins.
- Des solutions qui englobent un solide plan d'affaire pour faciliter la pénétration du marché et l'adoption de la solution dans les pays pauvres.

Nous *ne* financerons pas de solutions qui ne sont pas applicables dans un contexte pauvre en ressources du monde en développement.

Les projets financés antérieurement se retrouvent dans les domaines suivants :



- Des entreprises sociales qui solutionnent des problèmes sociaux et qui procurent des avantages sociaux d'une manière commercialement viable;
- Des innovations technologiques qui améliorent la prévention, le diagnostic ou le traitement d'états pathologiques;
- Des approches appropriées en santé mentale pour le monde en développement;
- Des approches axées sur l'éducation sanitaire / médicale et les changements de comportement ciblant les responsables des politiques, les intermédiaires et les utilisateurs et contribuent éventuellement à améliorer les résultats sur le plan de la santé et à sauver des vies;
- Des approches axées sur les aspects de l'eau, de l'agriculture et de l'assainissement qui créent une demande et un marché et qui améliorent la santé et/ou sauvent des vies;
- Des modèles innovateurs de prestation de services, d'affaire ou de financement qui améliorent l'accès aux services de santé.

La présente demande de propositions s'adresse aux organisations à but non lucratif, aux entreprises à but lucratif et aux autres établissements reconnus. Nous recommandons fortement aux candidats d'examiner des exemples des quelque 200 projets de la Phase I que nous avons appuyés dans les rondes 1 à 5 afin de bien comprendre le type de projets que nous soutenons.

Pour une liste complète des propositions antérieures retenues, veuillez consulter le site http://www.grandchallenges.ca/nos-beneficiaires/.

Pour voir des exemples, veuillez consulter la lettre annuelle de Grands Défis Canada publiée récemment par le D^r Peter Singer, président-directeur général de Grands Défis Canada, à http://www.grandchallenges.ca/2013-lettre-annuelle/.

2.3 MONTANT ET DURÉE DES SUBVENTIONS

En supposant un nombre suffisant de propositions de qualité, nous visons à financer de 50 à 100 projets au cours de cette ronde. Nous prévoyons que la proportion de bénéficiaires de subventions provenant de pays à revenu faible ou intermédiaire sera d'au moins 65 %, le reste provenant du Canada. Ces subventions sont d'une valeur de 100 000 \$CAN chacune pour une période pouvant aller jusqu'à 18 mois et serviront à faire la démonstration de principe de l'idée proposée.

Les bénéficiaires de subventions de la **Phase I** qui ont complété au moins neuf mois de la période de la subvention reçue de Grands Défis Canada et réussi la démonstration de principe de leur projet et dont la solution est prête à amorcer la transition à l'échelle seront invités à soumettre une proposition pour la **Phase II – Transition à l'échelle**. Le programme de la **Phase II – Transition à l'échelle** exigera une contribution financière de contrepartie de 50 % dans le cadre d'un partenariat comme condition d'admissibilité au financement de Grands Défis Canada.



3. Activités et produits livrables

Les chercheurs principaux financés dans le cadre de cette initiative devront entreprendre les activités et fournir les produits livrables énumérés ci-dessous, lesquels contribueront à faire la démonstration des progrès et de la réussite du projet :

- Des rapports d'étape, y compris des conversations périodiques par appelconférence et des rapports écrits, sur demande;
- La diffusion des connaissances dans des publications soumises à l'examen des pairs, etc.;
- La production d'un rapport final comprenant une évaluation claire de l'impact potentiel du projet; des instructions relatives aux rapports à produire seront fournies aux bénéficiaires de subventions. Ce rapport décrira aussi les obstacles sociaux, culturels et commerciaux à la mise en œuvre, et comprendra un plan préliminaire de déploiement à l'échelle de l'intervention tenant compte de ces obstacles.

En plus de s'engager dans des activités de recherche liées à leur projet, les bénéficiaires de subventions devront :

- Lorsque cela est approprié, participer activement à une(des) rencontre(s) réunissant tous les chercheurs principaux pour partager les leçons apprises et les meilleures pratiques;
- S'engager à respecter les politiques de Grands Défis Canada en matière d'accès mondial et d'éthique (voir http://www.grandchallenges.ca/ressources/);
- Participer à des activités de sensibilisation du public.



4. Règles et lignes directrices

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) supervisent le processus d'examen par les pairs, mais le conseil d'administration de Grands Défis Canada prend les décisions finales de financement.

4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- 1. Les candidats admissibles englobent les organisations sans but lucratif, les entreprises à but lucratif et les autres établissements reconnus légalement et enregistrés ou constitués en société dans l'un des pays admissibles, tels que définis ci-dessous, pouvant réaliser avec succès les activités proposées dans leur domaine respectif et capables de recevoir et de gérer des subventions.
- 2. Les candidats des pays figurant sur la liste qui suit sont admissibles à présenter une proposition dans le cadre de cette ronde du programme Les Étoiles en santé mondiale. Aux fins d'établir leur admissibilité, Grands Défis Canada pourra prendre en considération à la fois le pays d'origine du candidat et tout autre pays où se dérouleront les activités du projet subventionné. La liste des pays est fondée sur des critères tels que la classification des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur de la Banque mondiale, les pays prioritaires de l'Agence canadienne de développement international et d'autres pays d'importance stratégique pour le Canada.

Cette liste peut être modifiée en tout temps par Grands Défis Canada sans avis. Nonobstant leur inclusion dans la liste ci-dessous, tous les pays admissibles sont assujettis à l'approbation de Grands Défis Canada à la lumière de la conformité à toutes les lois et politiques canadiennes et étrangères applicables. Dans la mesure du possible, Grands Défis Canada donnera un avis raisonnable de la détermination de non-admissibilité d'un candidat établi dans l'un des pays énumérés ci-dessous.

Afahanistan Cisiordanie Guatemala Albanie Colombie Guinée Antiqua-et-Barbuda Comores Guinée-Bissau Arménie Congo, Rép. dém. du Guyana Bangladesh Côte d'Ivoire Haïti Belize Diibouti Honduras Dominique Îles Marshall Bénin Égypte, Rép. arabe d' Bhoutan Îles Salomon El Salvador Bolivie Inde Burkina-Faso Éthiopie Indonésie Burundi Fiii Iraq Cambodge Jamaïque Gambie Cameroun Géorgie Kenya Canada Kirghizstan Ghana Grenade Kiribati Cap-Vert



Zimbabwe

Somalie Kosovo Ouganda Laos, Rép. dém. pop. du Ouzbékistan Soudan Lesotho Soudan du Sud Pakistan Libéria Papouasie-Nouvelle Sri Lanka Madagascar Guinée Suriname Paraguay Malaisie Swaziland Malawi Pérou Tadjikistan Tanzanie Mali Philippines Tchad Maroc République Mauritanie centrafricaine Thaïlande Micronésie. États féd. de République du Congo Timor-Leste Moldavie Rwanda Togo Mongolie Sainte-Lucie Tonga Montserrat Saint-Vincent-et-les Ukraine Mozambique Grenadines Vanuatu Myanmar Samoa Vietnam Népal São Tomé-et Yémen, Rép. du Nicaragua Principe Zambie

Sénégal

Sierra Leone

Pays et partenariats organisationnels

Niger

Nigeria

Grands Défis Canada s'efforce d'établir des collaborations étroites avec des partenaires partageant les mêmes idées (au niveau national et organisationnel) dans le cadre du programme Les Étoiles en santé mondiale. Ces partenaires pourraient participer à l'examen et fournir une part ou la totalité du financement de projets de la Phase I. Chaque collaboration pourra être adaptée de façon unique pour répondre aux besoins du partenaire, ce qui peut inclure des variations dans le processus d'évaluation et de financement des propositions pertinentes.

3. Les conditions d'admissibilité supplémentaires suivantes s'appliquent :

	Innovateurs du Canada	Innovateurs d'un pays admissible figurant à la section 4.1 autre que le Canada
Titres de compétence (doivent être obtenus avant le 31 juillet 2013)	Diplôme d'études supérieures ou professionnelles	Diplôme d'études supérieures ou professionnelles
Étape de la carrière	Ouvert	Doit avoir complété l'un des diplômes d'études supérieures ou professionnelles depuis moins de 10 ans au moment du dépôt de la demande (le diplôme doit avoir été reçu après le 30 juillet 2003).



	Innovateurs du Canada	Innovateurs d'un pays admissible figurant à la section 4.1 autre que le Canada
Affiliation	Obligatoire	Obligatoire
	Établissement d'affiliation principal au Canada	Établissement d'affiliation principal dans un pays admissible (selon la section 4.1)
	Obligatoire	Recommandé
Collaborateur	Doit avoir un collaborateur établi dans un pays à revenu faible ou intermédiaire (les collaborations nouvelles et/ou existantes sont encouragées, notamment celles qui apporteraient des éléments supplémentaires d'Innovation intégrée à votre projet : innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale)	Les collaborations nouvelles et/ou existantes sont encouragées, notamment celles qui apporteraient des éléments supplémentaires d'Innovation intégrée à votre projet : (innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale)
	Non obligatoire	
Mentor	Les chercheurs en début de carrière sont fortement encouragés à avoir un mentor; le mentor peut être établi dans n'importe quel pays	Obligatoire
		Le mentor peut être établi dans n'importe quel pays
Participation du public	Obligatoire	Obligatoire
	Être disposé à faire participer le public au projet et, de façon plus générale, au domaine de la santé mondiale	Être disposé à faire participer le public au projet et, de façon plus générale, au domaine de la santé mondiale
	Doit présenter une vidéo	Doit présenter une vidéo

Grands Défis Canada peut, en tout temps et à sa discrétion exclusive, modifier les critères d'admissibilité qui s'appliquent aux candidats individuels, aux chercheurs principaux ou au programme Les Étoiles en santé mondiale, dans la mesure où les modifications ne compromettent pas de manière appréciable le processus d'examen. (Voir la section 4.3)

4.2 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION

Les candidats **DOIVENT** déposer leur proposition **en ligne** sur le site prévu à cette fin. Un lien vers le site de dépôt des propositions sera fourni sur le site de Grands Défis Canada, à http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/etoiles-phase-i/.



La proposition complète comprendra :

- Une brève proposition écrite (deux pages);
- Le curriculum vitae (CV) du candidat (chercheur principal);
- Une vidéo d'une durée de deux minutes expliquant le problème de santé mondiale ciblé, la solution proposée et pourquoi celle-ci représente une approche créatrice, audacieuse et innovatrice.

La proposition et la vidéo peuvent être présentées en français, en anglais ou dans les deux langues. Les vidéos seront affichées sur un site Web pour permettre au public de les visionner et de voter.

Les propositions présentées dans une autre langue ne seront pas prises en considération.

La vidéo ne doit pas dépasser deux minutes; toute vidéo dépassant la limite de deux minutes ne sera pas examinée au-delà de deux minutes et sera tronquée avant l'examen.

Ces vidéos seront remises à Grands Défis Canada avec les propositions présentées dans le cadre du programme Les Étoiles en santé mondiale. Grands Défis Canada ne cautionne pas le contenu de ces vidéos et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude de leur contenu ou la façon dont elles ont été produites.

Veuillez noter que les candidats sont tenus de demander et d'obtenir l'autorisation de leur organisation / établissement d'affiliation avant de soumettre leur proposition au programme Les Étoiles en santé mondiale.

Tous les candidats retenus doivent demander le versement de la subvention dans les six mois suivant la réception d'un accord de subvention signé par Grands Défis Canada. Tout report au-delà de ce délai peut entraîner la déchéance de la subvention.

Tous les candidats retenus doivent mener à terme leur projet dans un délai variant entre 9 et 18 mois pour être admissible au financement de la Phase II. Les reports sans frais seront fortement découragés et ne seront accordés que dans de rares circonstances, à la discrétion de Grands Défis Canada.

4.3 PROCESSUS D'EXAMEN

Le processus d'examen par les pairs sera supervisé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Chaque comité d'examen par les pairs comprendra des experts des sphères scientifique / technologique, sociale et commerciale des pays à revenu élevé, intermédiaire et/ou faible. Chaque comité émettra des avis sur la qualité des propositions en fonction des critères d'évaluation. (Voir la section 4.5)

Les propositions seront évaluées et classées uniquement par rapport aux autres propositions soumises pour le même volet de financement. Les recommandations des



comités en matière de financement seront transmises par les IRSC à Grands Défis Canada. Les décisions quant à la sélection finale seront prises par le conseil d'administration de Grands Défis Canada, à sa discrétion exclusive, y compris les droits qu'il se réserve conformément à la section 4.11.

4.4 ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DES PROPOSITIONS

Veuillez consulter le site http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/etoiles-phase-i/ pour connaître les lignes directrices relatives à la préparation d'une proposition et les instructions sur la façon de la présenter.

Les propositions complétées doivent être reçues au plus tard le mardi 30 juillet 2013 à 15:00 HE.

Échéances clés	Événement
30 juillet 2013	Date limite de dépôt d'une proposition à 15h00 HE
Août 2013	Vérification de l'admissibilité – Soyez prêt/e à répondre à toute question de clarification.
Décembre 2013 / janvier 2014	Notification de l'attribution
Printemps 2014	Réception des subventions

4.5 CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Audace et créativité

L'idée proposée est-elle innovatrice et audacieuse? Sort-elle des sentiers battus? A-t-elle le potentiel d'aller au-delà des approches conventionnelles? L'innovation et les mécanismes de mise en œuvre peuvent-ils être facilement appliqués dans des pays en développement pour améliorer la santé mondiale? La proposition est-elle suffisamment créatrice pour avoir le potentiel de s'attaquer au problème à partir d'un angle différent, de manière à avoir un impact important sur un problème de santé mondiale?

2. Innovation intégrée

La solution proposée intègre-t-elle une innovation scientifique / technologique, sociale ou commerciale? L'approche est-elle vraiment novatrice et se démarque-t-elle des approches actuelles axées sur des améliorations progressives ou évolutives?

3. Impact sur la santé mondiale

La proposition est-elle susceptible d'avoir un impact important sur la santé mondiale? Vise-t-elle une préoccupation prioritaire pour les pays peu dotés en ressources? Les activités proposées sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur la santé de la population ciblée? La proposition explique-t-elle



clairement le cheminement vers l'impact, y compris la façon dont l'intervention sauvera des vies ou réduira l'invalidité?

4. Valeur technique et plan d'exécution

Le concept et l'approche proposés témoignent-ils d'une solide analyse scientifique et d'une rigueur technique? La démonstration de principe proposée est-elle appropriée, faisable et techniquement bien fondée? Des activités réalisables sont-elles définies pour la période de 12 à 18 mois fixée pour une subvention de la Phase 1? Le contexte dans lequel le travail sera exécuté contribuera-t-il à la probabilité de succès? Est-ce que l'approche profite d'occasions uniques, y compris des partenariats avec des entreprises privées / sociale et/ou le secteur public? L'approche représente-t-elle une utilisation efficiente des ressources? Est-ce que le budget reflète l'utilisation efficace des ressources?

5. Déploiement à l'échelle de l'impact et durabilité

Le candidat a-t-il fourni une indication quelconque que le projet proposé peut être déployé à l'échelle par une filière privée et/ou publique à un horizon de deux à quatre ans? Le candidat est-il un « entrepreneur social » ou est-il en mesure de s'associer à une entreprise sociale qui aidera au déploiement à l'échelle de l'innovation de façon durable? Les activités de la Phase I résulteront-elles en une adoption réussie dans la région proposée (par exemple, le projet est-il susceptible d'attirer des capitaux pour une mise à l'échelle durable auprès d'investisseurs privés, de donateurs ou de gouvernements des pays cibles?)

6. Capacité du chercheur

Le chercheur et les membres clés de l'équipe ont-ils une formation appropriée pour réaliser l'activité proposée? Le chercheur et les membres clés de l'équipe démontrent-ils l'engagement et le leadership nécessaires pour déployer des solutions à l'échelle? Dans le cas des chercheurs de pays en développement, le candidat a-t-il le soutien d'un mentor capable de faciliter son cheminement de carrière? Le candidat est-il en mesure de présenter son approche au public d'une manière engageante?

7. Innovateurs en début de carrière

Le candidat a-t-il obtenu son dernier diplôme dans les 10 années précédentes? (Les innovateurs en début de leur carrière seront favorisés.)

4.6 COÛTS ADMISSIBLES

Les subventions peuvent être utilisées pour défrayer les catégories de coûts suivantes :

- 1. Personnel : Veuillez noter que le soutien salarial est un coût admissible.
- 2. Déplacements



- 3. Consultants
- 4. Fournitures directes
- 5. Matériel : Veuillez noter qu'un soutien partiel ou intégral au niveau du matériel peut être demandé. Le financement d'infrastructures sera limité. (Veuillez noter que Grands Défis Canada ne peut permettre l'achat de certains biens d'équipement lourd, surtout si une seule pièce d'équipement coûte plus du tiers du budget).
- **6.** Autres coûts de la recherche
- 7. Subventions subalternes / sous-traitance
- 8. Coûts indirects: Veuillez noter que Grands Défis Canada accordera un montant limité pour les coûts indirects selon la nature de l'organisation qui présente la proposition, jusqu'à concurrence de 13 % des coûts directs correspondant à la valeur de la subvention administrée par le bénéficiaire (articles 1 à 7 ci-dessus). Ce montant viendra s'ajouter au 100 000 \$CAN pour les coûts directs (soit une subvention d'une valeur totale de : 100 000 \$ + 13 % = 113 000 \$CAN).

Veuillez fournir un budget estimatif en fonction des catégories qui précèdent. Au moins une partie du budget et des activités DOIT être dépensée / se dérouler dans un ou plusieurs pays en développement.

Les propositions qui témoignent d'une utilisation réfléchie et efficiente des ressources auront la préférence sur celles qui représentent un effort comparable, mais sans offrir la même valeur en contrepartie de l'investissement. Dans certaines circonstances (comme l'évolution rapide d'une technologie), le fait de confier en sous-traitance certaines activités d'un projet à un établissement de l'extérieur ayant l'infrastructure et l'expertise nécessaires pour produire les résultats attendus, plutôt que de mettre en place une capacité interne, pourrait être considéré avantageux.

4.7 AVIS CONCERNANT LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Afin de nous aider dans l'évaluation et l'analyse des projets, toutes les propositions et tous les documents, communications et matériels connexes présentés à Grands Défis Canada (collectivement, les « Documents de présentation ») deviendront la propriété de Grands Défis Canada et seront partagés avec d'autres membres du consortium auquel participe Grands Défis Canada (le Centre de recherches pour le développement international et les Instituts de recherche en santé du Canada) et d'autres partenaires financiers actuels ou potentiels. Nous rendrons public le nombre de propositions reçues et leur pays d'origine.

Les propositions feront l'objet d'un examen externe confidentiel par des experts indépendants appartenant à la même discipline et par des bailleurs de fonds potentiels, en plus d'être analysées par notre personnel. Veuillez passer en revue soigneusement



les renseignements fournis dans les Documents de présentation. Si vous avez quelque doute quant à l'opportunité de divulguer des renseignements confidentiels ou de propriété exclusive, nous vous recommandons de consulter un conseiller juridique et de prendre toute mesure que vous jugez nécessaire pour protéger votre propriété intellectuelle. Vous pourriez aussi déterminer si ces renseignements ont une importance critique pour l'évaluation de la proposition ou si d'autres renseignements plus généraux et non confidentiels seraient tout aussi adéquats à ces fins.

Nous respectons le caractère confidentiel des renseignements que nous recevons. Cependant, même lorsque des renseignements sont présentés comme étant confidentiels, nous pourrions divulguer publiquement tout renseignement contenu dans les Documents de présentation si cela est requis par la loi ou nécessaire pour que des bailleurs de fonds éventuels et des examinateurs externes (par exemple des entités gouvernementales) en fassent l'examen et déterminent dans quelle mesure et de quelle manière ces renseignements sont conformes à toute réglementation, ligne directrice interne et politique en matière de financement.

4.8 GARANTIE

En déposant des Documents de présentation, l'expéditeur donne à Grands Défis Canada la garantie qu'il est en droit de fournir les renseignements présentés. Les candidats qui ont des questions au sujet du contenu de leurs Documents de présentation peuvent communiquer par courriel avec Grands Défis Canada à etoiles@grandsdefis.ca.

4.9 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Étant donné que les résultats de ce programme pourraient déboucher sur des technologies innovatrices et/ou des produits destinés à ceux et celles qui en ont le plus besoin dans le monde en développement, la mise au point réussie de ces produits pourrait nécessiter la participation et le soutien du secteur privé et, peut-être, la collaboration de multiples organisations, dont des établissements universitaires et/ou des instituts de recherche à but non lucratif. Dans le cadre de ce programme, nous avons l'intention d'appuyer la formation de partenariats public-privé appropriés, qui sont essentiels pour combler les besoins urgents en santé mondiale. Les droits de propriété intellectuelle et la gestion de ces droits joueront vraisemblablement un rôle important dans l'atteinte des objectifs du programme. La Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada guidera notre approche en matière de propriété intellectuelle, et nous invitons tous les candidats, même à l'étape du dépôt d'une proposition, à réfléchir à la mesure dans laquelle ils sont disposés à présenter une proposition détaillée conforme à la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada, dont les principes directeurs sont les suivants :

 Des solutions inédites visant à répondre à des défis mondiaux sont mises à la disposition de ceux et celles qui en ont besoin, en particulier dans le monde en développement. L'accessibilité vise à la fois le prix et la disponibilité.



- Les connaissances acquises grâce aux découvertes sont diffusées largement et aussi rapidement que possible parmi les projets connexes et la communauté scientifique internationale.
- La commercialisation des produits qui en découle est appuyée à condition que les deux premiers principes soient respectés.

Les bénéficiaires seront tenus de signer un accord en matière d'accès mondial dans le cadre de leur accord de subvention avec Grands Défis Canada, en conformité avec les Principes directeurs pour l'utilisation de la propriété intellectuelle et d'autres produits découlant de ce programme. Cela peut inclure une licence non exclusive, perpétuelle, irrévocable, libre de redevances, entièrement libérée, pouvant donner lieu à l'octroi d'une sous-licence et cessible à l'égard de tous les extrants des travaux effectués par le bénéficiaire de la subvention, ou sous sa direction, dans le cadre d'une subvention de Grands Défis Canada, afin de permettre à Grands Défis Canada (et à ses sous-titulaires de licences) d'utiliser, d'éduquer, de mener des recherches, de développer, de fabriquer, de faire fabriquer, d'importer, d'exporter, de vendre, d'offrir en vente ou de distribuer des produits, des processus ou des solutions dans les marchés en développement aux fins de l'accès mondial. Pour plus d'information, veuillez consulter la Politique en matière de propriété intellectuelle de Grands Défis Canada, à www.grandchallenges.ca/resources/.

4.10 ACCÈS AUX DONNÉES

Grands Défis Canada s'est engagé à optimiser l'utilisation des données afin de favoriser l'application des connaissances pour mettre au point des solutions qui permettent de sauver des vies. Pour atteindre cet objectif, les données doivent être largement et rapidement mises à la disposition du milieu de la recherche de Grands Défis Canada et de la communauté de la santé mondiale par des méthodes d'accès éthiques et efficaces aux données. Dans l'optique de l'accès mondial, l'accès aux données représente l'application du deuxième principe directeur de la Politique d'accès mondial, qui stipule que les connaissances acquises grâce à la découverte sont diffusées largement et aussi rapidement que possible parmi les projets connexes et la communauté scientifique mondiale.

Au minimum, les « données » désignent des ensembles de données quantitatives et qualitatives et des informations d'accompagnement finales, annotées, telles que les métadonnées, les tables de codage, les dictionnaires de données, les questionnaires et les protocoles.

Grands Défis Canada est conscient de la valeur de la propriété intellectuelle et de la commercialisation, ainsi que des avantages liés à l'utilisation initiale et continue des données, mais non à une utilisation prolongée ou exclusive. Dans certains cas, la protection de la propriété intellectuelle, des lois ou des règlements peuvent retarder ou empêcher l'accès aux données. Dans un tel cas, le bénéficiaire de subvention devra fournir une explication pour justifier une exonération partielle ou totale de l'exigence relative à l'accès aux données.



4.11 NATURE DE CE PROGRAMME

La présente demande de propositions s'inscrit dans le cadre d'un programme de subventions discrétionnaires. La présentation d'une proposition ne crée pas de relation contractuelle entre le candidat et Grands Défis Canada. En conséquence, Grands Défis Canada peut :

- 1. Annuler cette demande de propositions en tout temps pour n'importe quel motif;
- 2. Modifier et relancez à nouveau la demande de propositions en tout temps pour n'importe quel motif;
- Accepter ou rejeter toute proposition non conforme du fait qu'elle ne répond pas aux critères d'admissibilité, qu'elle n'est pas conforme aux instructions relatives au dépôt d'une proposition et/ou qu'elle n'est pas conforme aux instructions relatives aux coûts admissibles;
- 4. À la seule discrétion de Grands Défis Canada, ne pas accorder de subvention pour une proposition en fonction du rendement obtenu dans le cadre d'une subvention ou d'un projet antérieur de Grands Défis Canada;
- Écarter toute proposition, en tout temps, lorsqu'il y a une indication que la proposition constitue d'une manière quelconque un plagiat;
- À la discrétion exclusive de Grands Défis Canada, accepter ou rejeter l'une ou la totalité des propositions, quel que soit le classement d'une proposition en fonction des critères d'admissibilité, avec ou sans explication;
- 7. Accorder un moins grand nombre de subventions que celui indiqué ci-dessus;
- 8. Accorder une subvention d'une somme différente ou pour une durée différente ou à des conditions différentes de celles indiquées ci-dessus;
- Vérifier tout renseignement fourni par les candidats en faisant des recherches indépendantes ou en communiquant avec des tiers jugés fiables par Grands Défis Canada;
- Utiliser la vidéo ou toute autre forme de présentation visuelle utilisée par les candidats sur le site Web de Grands Défis Canada à des fins de sensibilisation du public;
- 11. Ne pas fournir de critique ou de rétroaction quant aux raisons pour lesquelles une proposition a ou n'a pas été retenue;
- 12. Concevoir les subventions de manière à créer des liens avec des partenaires de financement éventuels, y compris des investisseurs du secteur privé.



5. Assurances relatives à la recherche

Grands Défis Canada a comme politique que la recherche avec des sujets humains, la recherche avec des animaux et la recherche assujettie à des exigences réglementaires supplémentaires doivent se dérouler conformément aux normes d'éthique internationalement reconnues les plus rigoureuses. Pour recevoir des fonds de Grands Défis Canada, initialement et tout au long du déroulement d'un projet de recherche, les chercheurs doivent affirmer et documenter qu'ils se conforment aux principes et aux normes d'éthique énoncés ci-dessous.

- La recherche avec des participants humains doit procéder d'une manière qui démontre, protège et préserve le respect des personnes et qui témoigne d'un souci du bien-être des individus, des familles et des collectivités, et de la justice³.
- 2. La recherche avec des animaux doit procéder d'une manière qui garantisse des soins et un traitement sans cruauté.
- 3. Certaines entreprises de recherche, y compris mais sans toutefois s'y limiter, la recherche avec de l'ADN recombiné, des biorisques et des organismes génétiquement modifiés, pourraient être assujetties à une réglementation et à une supervision plus étroites.

Bien que cela ne soit pas requis pour cette proposition, et comme il sera nécessaire pour chaque projet individuel, Grands Défis Canada exigera, pour chaque endroit où une partie d'un projet doit se dérouler (sous la responsabilité de votre organisation ou celle d'un sous-subventionnaire ou d'un sous-traitant), que toutes les approbations légales et réglementaires concernant les activités qui doivent se dérouler aient été obtenues avant le début de l'activité réglementée. Nous exigerons également que vous acceptiez de ne faire aucune dépense pour recruter des sujets humains tant que les approbations requises n'auront pas été obtenues auprès des organismes de réglementation et de surveillance de l'éthique. Pour plus de détails, veuillez consulter la politique en matière d'éthique de Grands Défis Canada, àwww.grandchallenges.ca/ressources/.

Les questions au sujet du programme Les Étoiles en santé mondiale ou du processus de dépôt d'une proposition doivent être adressées à <u>etoiles@grandsdefis.ca</u>. Les réponses aux questions fréquemment posées seront régulièrement mises en ligne sur notre site Web, à <u>http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/etoiles-phase-i/</u>.

³ Version modifiée des principes fondamentaux décrits dans l'Énoncé de politique des trois Conseils #2 (www.pre.ethics.gc.ca/eng/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/chapter1-chapitre1/#toc01-1b)